

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL COMMUNAL DE BEAUMONT-HAGUE DU 28 Février 2019 à 20h30

Le Conseil Communal s'est réuni le jeudi 28 février 2019 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Bruno LÉGER, Maire délégué de Beaumont-Hague.

**Présents** : Bruno LÉGER, Sarah LAURENT, Jean-Paul RAIMBAUD, Alexandra DIGUET, Céline LECONTE, Denis DAUVIN, Jean-Paul JAUSET, Sébastien LELONG.

**Excusés** : Vincent MAYNADIÉ, Patrick SAMSON, Béatrice GROF, Christophe VOLAND.

**Absentes** : Céline HENRY et Isabelle ROBERT

**Secrétaire de séance**: Sarah LAURENT

### I. DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'association ACPG-CATM-TOE-VEUVES (anciens combattants) demande s'il est possible de reconduire en 2019 la subvention obtenue en 2018 soit 400€. Un bilan financier est présenté.

L'ensemble des membres du conseil communal est favorable à cette demande.

L'association Anim'Ta Commune est une nouvelle association qui a pour objectif d'animer la commune déléguée de Beaumont-Hague en créant du lien social entre les habitants. Sont prévus : repas, lotos, soirées jeux de société, belote, l'organisation de la Fête de La Madeleine et le goûter de Noël aux enfants de la commune.

Un bilan prévisionnel 2019 est présenté.

L'association sollicite une subvention de 8 000€ (6 000€ + une subvention exceptionnelle de 2 000€ pour couvrir les frais de création et avoir un fonds de roulement).

Alexandra DIGUET, présidente de l'association, ne participe pas au vote.

Tous les membres du conseil communal sont favorables à cette demande.

Le conseil communal propose d'accorder ces deux subventions. Les demandes de subvention vont être transmises à la mairie de La Hague.

## II. SOLLICITATIONS A LA COMMUNE DE LA HAGUE

### - Impasse des Violettes et rue du Comice.

Vu l'importance de l'urbanisation de l'impasse des Violettes et la réfection prévue de la voirie,

Vu la construction de deux maisons rue du Comice,

la commune déléguée sollicite la mise en place de l'éclairage public auprès de la commune de La Hague.

### - Entretien de voirie

Le conseil communal sollicite la réfection de voirie des deux bretelles (entrée, sortie) au château de Beaumont.

Le conseil communal demande à intégrer la réfection de voirie de la rue des Guneras dans le programme prévu des travaux de l'anneau Coriallo appelé maintenant rue Coriallo.

Les demandes seront transmises à la mairie de La Hague.

## III. DEMANDES DIVERSES

### - Demande d'utilisation d'un terrain

Comme les années précédentes, Monsieur Didier HALIPRÉ renouvèle sa demande d'utilisation du terrain situé au lieu-dit "Le Val au Gui".

Les membres de l'assemblée, à l'unanimité ont émis un avis favorable à cette requête.

### - Demandes d'emplacement

Deux demandes différentes ont été reçues pour des emplacements de food-truck.

Le conseil communal propose l'emplacement place du marché côté abribus gratuitement.

## IV. INFORMATIONS DIVERSES

- Rue du Millecent : les travaux se déroulent bien et respectent le planning prévu.
- Hameau Sauvage : le dossier d'étude de réfection de voirie est toujours en cours.
- Résidence Les Ronces : la commission de travaux a acté le principe de la réfection de la voirie.
- Halle des Sports : le projet de création de sanitaires et d'un club house est abandonné mais une nouvelle étude va être lancée pour une réfection globale du bâtiment.

- Médiathèque : la commission d'appel d'offres du 11 février dernier n'a pu délibérer et est repoussée au lundi 4 mars 2019.
- Jumelage Aurigny : un comité de jumelage est constitué au sein de la commune de La Hague. La prochaine rencontre aura lieu du 7 au 9 juin 2019.
- Réunion d'information : Madame la Maire fait une réunion publique dans chaque commune déléguée courant mars et avril, les dates ne sont pas encore fixées.
- La famille PAINEQUIN remercie le conseil communal pour son geste suite au décès de Monsieur Bernard PAINEQUIN.
- Élections européennes le 26 mai 2019

## V. QUESTIONS DIVERSES

Afin d'organiser le feu d'artifice de la Fête de La Madeleine trois sociétés ont été sollicitées. Deux devis ont été reçus.

Comme l'année dernière, c'est le devis de Locatech Artifice qui a été retenu.

Fin de la séance : 21h40

Le Maire délégué,  
Bruno LÉGER



La secrétaire de séance,  
Sarah LAURENT

